

Peine avec sursis pour viol conjugal

BULLE. Reconnu coupable de viol et de menace à l'encontre de son épouse, un Cap-Verdien a été condamné, mardi à Bulle, à treize mois de prison avec sursis.

THÉRÈSE FORNEROD

Au tribunal

C'est une affaire complexe que jugeait mardi le Tribunal pénal de la Gruyère. Le prévenu, un Cap-Verdien de 53 ans domicilié à Bulle, était accusé de violences et menaces conjugales, ainsi que du viol de son épouse. Reconnu coupable, il a été condamné à treize mois de prison avec un sursis de deux ans. Il est également contraint à suivre un traitement médical pour son addiction à l'alcool.

L'homme a reconnu avoir battu sa femme lors des fréquentes disputes du couple. Mais son avocat, M^e Mauron, a souligné la réciprocité des coups, l'épouse ayant aussi frappé son mari. L'accusé aurait encore dû répondre à d'autres violences et menaces contre sa femme, mais elles ont abouti à un non-lieu. M^e Viloz, défenseur de la victime, a en effet manqué de deux jours le délai de réactivation de ces poursuites, qui avaient été suspendues afin de permettre au couple de se réconcilier.

La fillette était présente

D'après les déclarations de la victime, le viol a été commis en juin 2006. La police était intervenue ce jour-

là, pour violences conjugales, et avait constaté l'état d'ébriété des époux (2,2 g pour mille pour le mari). C'est après le départ des gendarmes, a expliqué la femme, qu'a eu lieu le viol. Alors que leur fille de sept ans dormait dans le lit conjugal. En effet, la mère avait pris son enfant avec elle dans la couche, afin de faire comprendre à son mari qu'elle ne souhaitait pas de rapports sexuels avec lui. Elle a ensuite clairement exprimé son refus par la parole.

Mais, pour l'avocat du condamné, le doute persiste. Il s'étonne que la victime n'ait pu se défendre, alors qu'il avait pourtant fallu l'intervention de cinq gendarmes pour la maîtriser, lorsque ses enfants lui avaient été enlevés pour être placés en famille d'accueil. Et il souligne que la victime a attendu quatre mois avant de parler du viol. Le Tribunal a cependant reconnu l'homme coupable. Il n'a réduit que de peu la sanction requise par le Ministère public, qui demandait 18 mois de prison avec sursis.

Le Tribunal justifie la peine avec sursis par la situation particulière du couple, qui vit toujours ensemble, par choix, avec une petite fille née au début de ce mois. «Nous vous laissons une dernière chance de modifier votre comportement envers votre épouse», a déclaré la présidente, Frédérique Bütikofer Repond. En effet, les parents souhaitent le retour de leurs deux autres enfants au domicile familial. En vue d'une amélioration de la situation, le Tribunal a également contraint la famille à être prise en charge par un thérapeute. ■

Moutons et chèvres s'installent à Bulle

PETIT BÉTAIL. Le 67^e Marché-concours intercantonal du petit bétail, l'un des plus importants de Suisse, réunira 550 moutons, 190 chèvres et une quarantaine d'animaux plus rares, ce week-end à Espace Gruyère.

La journée de samedi sera essentiellement consacrée au concours. Les plus beaux sujets seront examinés par les experts, avant l'ouverture des portes au public et aux éleveurs (dès 11 h 30). Le marché-concours est un lieu de vente, mais également la fête annuelle des éleveurs ovins et caprins, qui ont aussi une occasion d'échanger idées et informations. Alors que l'élevage y est présenté dans toute sa diversité, la manifestation ouvre également ses portes à des espèces menacées de disparition ou d'origine étrangère.

Côté animation, à côté des habituels stands, quelques poneys shetland feront la joie des plus jeunes. Les visiteurs pourront aussi découvrir un spécialiste de la tonte de moutons et une démonstration du travail d'un chien de troupeau, aide indispensable dans la branche. NB

EN BREF

BULLE

Choc dans un parking et appel à témoin

Hier à 9 h 15, à Bulle, un automobiliste a heurté une voiture stationnée sur le parking du supermarché Otto's, au chemin des Chenevières. Il a quitté les lieux sans se soucier des dégâts: portière et aile arrière gauche endommagées. La police lance un appel: le conducteur inconnu, qui circulait au volant d'une voiture de couleur bleue, de marque Opel ou Volvo, ainsi que les témoins éventuels de cet accident sont priés d'appeler le CIG, à Vaulruz, au 026 305 67 40.

BULLE

Motocycliste blessé

Un motocycliste de 21 ans circulait de Bulle en direction de La Tour, lundi à 13 h 30. A la route de Fribourg, il a entrepris le dépassement de plusieurs véhicules. Mais alors qu'il se rabattait, il a perdu la maîtrise de sa moto et a chuté. Il a été légèrement blessé.

Dans le ring avec la crème des taureaux



René Mauron, le responsable du bétail laitier de Grangeneuve, entouré de ses deux taureaux qualifiés: le red holstein Oldie et l'holstein Nestor.

BENJAMIN RUFFIEUX

MARCHÉ-CONCOURS. La 110^e édition du Marché-concours de taureaux s'est tenue à Espace Gruyère, à Bulle. Une excellente cuvée.

CLAIRE-LYSE PASQUIER

Il n'est pas peu fier, René Mauron, en pénétrant sur le ring d'Espace Gruyère en ce mardi après-midi, avec *Oldie* le taureau qu'il a vu naître il y a une année sur l'exploitation agricole de Grangeneuve. Vainqueur de sa catégorie, le red

holstein apparaît sur le ring réunissant tous les taureaux classés premiers de leur catégorie. C'est la nouveauté de ce 110^e Marché-concours.

«Une bonne idée, estime le responsable du bétail laitier de Grangeneuve. Même si *Oldie* a assez peu de chances, vu son jeune âge, de décrocher le titre de champion de sa race.» Pas si vrai, puisque cette édition a couronné un taureau red holstein de 13 mois seulement (*lire résultats ci-dessous*).

René Mauron pratique l'élevage à Grangeneuve depuis vingt ans. «L'institut agricole a

toujours eu un troupeau renommé. Et il a obtenu des résultats particulièrement bons cette année, avec huit vaches classées excellentes dans les registres officiels des Fédérations suisses d'élevage holstein et red holstein.»

Parmi elles, des filles du fameux taureau *Univar*, qui a laissé une très belle morphologie à ses descendantes. Ses petits-fils ne sont pas en reste. Même si les deux qui ont participé au concours n'ont pas décroché de prix. Sur les sept taureaux présents, quatre ont trouvé preneur. ■

Stabilité des transactions

Pas moins de 260 professionnels de l'élevage de taureaux ont participé mardi et mercredi à la 110^e édition du Marché-concours de Bulle. Qui a attiré quelque 2700 visiteurs. Sur 379 taureaux exposés, 176 ont trouvé preneur, dont 132 pour l'élevage et 44 pour la boucherie. Si le volume des transactions est comparable à l'an passé, les prix de vente réalisés atteignent en moyenne 2988 francs, soit 171 francs de moins qu'en 2008.

«Quarante taureaux ont été vendus pour la garde hors des frontières fribourgeoises, principalement dans les cantons de Berne, Vaud, Neuchâtel et du Jura», se réjouit le gérant du marché, Bertrand Droux. Cela démontre que Bulle est une place commerciale reconnue et appréciée par les acteurs du marché venus de tout le pays.»

Quant au championnat au ring avec les vainqueurs des catégories, il se veut un instrument de promotion de la génétique. Et devrait se renouveler. CLP

LE PALMARÈS

Les Champions 2009

Champion holstein: *Malagant*, Raphaël Favre, Le Crêt.
Champion simmental: *David*, André Deillon, Vuistemens-dt-Romont.
Champion red holstein: *Merlyn-Et*, Martin Fankhauser, Burgistein.

Les têtes de catégorie

HOLSTEIN
Cat. 1: *Nestor*, Institut agricole, Posieux; Cat. 2: *Onasis*, François Chollet, Vaulruz; Cat. 3: *Miro*, Benoît, Eric et Michel Romanens, Bulle; Cat. 4: *Vampire*, Saskia et Christophe Noël, Vuissens; Cat. 5: *Shahaka*, Bernard et Olivier Moret, Vuadens; Cat. 6: *Mikado*, Ropraz-Piccand, Farvagny-le-Petit; Cat. 7: *Sammy*, Michel Fahrni, Sâles; Cat. 8: *Newton*, Joël Brodard, La Roche; Cat. 9: *Liverpool*, Benoît, Eric et Michel Romanens, Bulle; Cat. 10: *Malagant*, Raphaël Favre, Le Crêt.

SIMMENTAL

Cat. 21: *Willi*, Paul Zbinden, Planfayon; Cat. 22: *Wipo*, Antoine Roch, Vaulruz, Joe Quartenoud, Les Posses-sur-Bex et Jean-François Menoud,

Grangettes; Cat. 23: *Bänz*, Daniel Zbinden, Dirlaret; Cat. 24: *Celino*, Jean-François Menoud et Albert Uldry, Grangettes et Antoine Roch, Vaulruz; Cat. 25: *David*, André Deillon, Vuistemens-dt-Romont.

RED HOLSTEIN, RF, HO & SF

Cat. 41: *Ivan-Et*, Peter Rothenbühler, Rüedisbach; Cat. 42: *Vivaro*, Christophe Noël, Vuissens; Cat. 43: *Rimus*, Pierre-Alain Monney, Corpataux; Cat. 44: *Nemo*, Frères Bapst, La Roche; Cat. 45: *Farceur*, Famille Christian et Edith Delabays, Le Châtelard; Cat. 46: *Jockey*, Emile Moret, Sâles (Gruyère); Cat. 47: *Rolet-Et*, Hansruedi Allenbach, Wiedlisbach; Cat. 48: *Oldie*, Paul Junco, Posieux; Cat. 49: *Giron*, Jean-Philippe Yerly, Echarlens; Cat. 50: *Merlyn-Et*, Martin Fankhauser, Burgistein; Cat. 51: *Bulldog*, Niklaus et Roland Rothenbühler, St-Ours; Cat. 52: *Odin-Et*, Edwin Lempen, Mont-Crosin et Christian Menoud, Romanens; Cat. 53: *Tornado*, Guy Savary, Sâles (Gruyère); Cat. 54: *Lecrac*, Pierre-Alain Monney, Corpataux; Cat. 55: *Tino*, Bruno Suter, Brünisried; Cat. 56: *Eligio-Et*, René Uldry, Le Châtelard; Cat. 57: *Herminator*, Marcel Menoud, Ruyres-Treyfayes; Cat. 58: *Boval*, Roch Chatton, La Corbaz et David et Franzsepp Flury, Oekinggen.

La Désalpe fête sa 30^e édition

CHARMEY. Huit troupeaux seront au cœur de la Désalpe de Charmey – 30^e du nom – samedi. Une fête qui attire près de 10 000 visiteurs dans la vallée de la Jogne, quand le soleil est de la partie.

Cette édition anniversaire sera l'occasion d'adresser un clin d'œil appuyé à la Fête des vigneron, puisque les Armailleurs de l'Echo seront de la partie. Sans oublier la Troupe des ramasse-crottes, une autre animation de la fête vigneronne, qui comme son nom l'indique, suivra les troupeaux.

La Coopérative fribourgeoise des producteurs de fromages d'alpage participera

également à la journée. Les visiteurs pourront assister à la fabrication du vacherin au feu de bois. Ils pourront aussi découvrir le profil sensoriel des produits exposés et comparer ainsi les caractéristiques des fromages des différents alpages.

Animation champêtre

Pour la deuxième année consécutive, le Club des jeunes éleveurs sera présent dans la cour d'école. Les visiteurs pourront aussi y découvrir un parc avec des animaux de la ferme, la fabrication de bric-à-brac par le groupement des dames de Char-

mey et différentes autres démonstrations d'artisanat.

Mais une désalpe ne serait pas une désalpe sans son animation musicale. Cette année, les organisateurs pourront compter sur les orchestres champêtres d'Antoine Flück, de Daniel Thürler et des Amis du Cousimbart. Divers autres ensembles, dont les Barbus de la Gruyère, les Compagnons du cor des Alpes et la fanfare Alpenrose de Jaun, seront également de la partie. NB

Charmey, samedi 26 septembre, dès 9 h 30